



Déclaration trimestrielle relative à la taxe sur les spectacles et/ou divertissements publics et assimilés

EXERCICE – Trimestre

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, le responsable de traitement de la Ville s'engage à n'utiliser les données reprises sur ce formulaire que dans le cadre du recouvrement de taxes et redevances

J'ai bien pris connaissance du règlement et je m'engage à remplir chacune des rubriques reprises ci-dessous pour chaque établissement et chaque lieu d'exploitation qui me concerne. Je suis également informé(e) par la présente que je peux être éventuellement soumis(e), à la vérification du contenu de cette déclaration, par recensement.

Spectacles-Divertissements publics organisés même partiellement à Dinant.

NOM COMMERCIAL :

Siège d'exploitation :

Je soussigné(e) - COORDONNEES DU DECLARANT :

- Personne physique
Nom et Prénom :
Domicile :

Déclare, par la présente, que le REDEVABLE dont les COORDONNEES sont :

- Personne physique
Nom et Prénom :
Domicile :
N° de BCE :
- Personne morale
Dénomination juridique :
Siège social :
N° de BCE :

a prélevé comme taxe communale, sur le droit d'entrée ou de participer :
.....€/EUROS (*)

Taxe communale (Voir articles 2, 3 et 4 du règlement en vigueur) perçue, pour le compte de la Ville de Dinant, lors de la(les) prestation(s) (spectacle, représentation et divertissement accessible au public moyennant paiement) qui a/ont eu lieu, à Dinant, durant le trimestre de l'année

Fait à....., le.....

SIGNATURE :

A renvoyer : **Au plus tard le 15^{ème} jour du mois suivant la fin de chaque trimestre de l'exercice d'imposition ;**

À : Ville de Dinant-Service Taxes, Rue Grande, 112 5500 DINANT

(*) Cf. Article 3 du règlement-taxe sur les spectacles et divertissements : la taxe est fixée à 6% du montant intégral, HORS TVA, de la perception obligatoire (droit d'entrée ou de participer)

AGENT TRAITANT : KINARD CHRISTINE TEL : +32 82 40 48 24 EMAIL : service.taxes@dinant.be